

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU BUREAU

EN DATE DU 24 JUIN 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,

Le vingt-quatre juin,

A neuf heures,

Les membres du Bureau de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur du Nord-Lille (AD59a), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (l'« **Association** » ou l'« **AD** »), dûment convoqués, se sont réunis en séminaire au domicile de **Béatrice DELOBEL**.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président ;
- ✓ Alain CARELS, Trésorier ;
- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Bureau ;
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Bureau ;
- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Bureau ;
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Bureau ;
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale.

Assiste également à la réunion sur invitation :

- ✓ Zohra ZAROURI, Directrice, invitée permanente ;

Sont excusés :

- ✓ Dany DELBECQ, membre du Bureau ;
- ✓ Guy GRARD, membre du Bureau ;
- ✓ Bruno JOLY, Chargé de mission de la DR1, invité.

Le Bureau, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Patrick BANNEUX préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.



ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des décisions de la précédente réunion.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2024.

Le Président de la séance ouvre ce séminaire en demandant à chaque membre du Bureau de revenir sur l'année qui vient de s'écouler : points positifs, points à améliorer, perspectives, ...

Il ajoute qu'il faut du changement et gérer ce qui ne l'a pas été précédemment. Le Président précise qu'il a vécu une année formidable et remercie les membres du Bureau pour lui avoir permis d'agir en toute sérénité.

Nous sommes dans une organisation « bien huilée ».

Les 10 mesures sont bien inscrites dans la réalité. Nous devons conforter et refaire vivre ce désir de bien accueillir les personnes, imaginer des activités nouvelles plus en rapport avec les qualités des gens et nos locaux.

Nous devons mettre en place un pilotage participatif et un management dans lequel chacun doit avoir sa place et où toutes les initiatives sont bienvenues.

■ POINTS POSITIFS

- ✓ Président : à l'écoute des problèmes et recherche des solutions.
- ✓ Secrétaire Départementale : PV, fichier « Suivi des actions ».
- ✓ Bureau : les réunions sont efficaces et tout est mis en œuvre pour résoudre les problèmes. Les membres du Bureau sont bien à l'écoute les uns des autres.
- ✓ Formations : rédaction d'un catalogue qui a généré une excellente participation aux différentes formations proposées (félicitations de l'AN).
- ✓ Réunions : quand elles se déroulent hors des locaux des Restos du Cœur, cela permet une bonne synergie entre tous les participants (ex : « Journée PAD »). Les réunions plénières (ex : lancement de campagne) sont très appréciées : les bénévoles se sentent mieux intégrés dans une association et non plus seulement dans un territoire.
- ✓ Soutiens de centres : réunions d'informations plus régulières qu'auparavant. La mission a évolué ; ils sont aujourd'hui très estimés en tant que conseillers et non plus contrôleurs. Nous devons cependant plus les solliciter pour nous aider à trouver des solutions à certains problèmes et être les ambassadeurs du siège auprès des responsables de centres et vice-versa. Ils doivent être les acteurs de projets mis en place au siège à destination des centres (tout ne doit pas venir du siège).

- ✓ Partenariat avec d'autres associations : nous ne pouvons plus rester sur notre quant à soi.
- ✓ Tableaux de bord de **Gérard BEHAGUE** : travail remarquable et très utile.
- ✓ Promotions « petits homards » : grande réussite (félicitations de l'AN). Les gens ont besoin d'un ancrage communautaire, d'un sentiment de reconnaissance. Le tout est de ne pas créer une communauté étanche et de bien faire un communautarisme ouvert et de faire en sorte que les personnes aient plaisir à se retrouver et à analyser leurs pratiques. Donner un nom aux promotions => **Action : B. DELOBEL**.
- ✓ Les centres intègrent de plus en plus « l'aide à la personne » dans leurs actions (« 2 jambes »), et s'ouvrent plus sur l'extérieur en invitant des partenaires (CPAM, France Travail, Impulsion, ...); développement de l'activité Culture; les « rebellions » sont moins fréquentes.
- ✓ Création par **Monique SALAUN** d'un fichier commun « Relations Extérieures / Gestion » pour les demandes de subventions aux Mairies.
- ✓ Les responsables de centres ont bien compris les notions de « limite à 5 ans » et de transmission. 1/3 des équipes responsables a été renouvelé cette année.
- ✓ Tout le monde sait, désormais, que le développement durable ne concerne pas seulement l'environnement mais est bien une question d'organisation. Nous prenons un virage en nous tournant vers quelque chose de plus moderne et plus attractif pour des personnes extérieures, même s'il reste encore beaucoup à faire en travail concerté.
- ✓ Les interventions des membres du Bureau, comme celles de la Directrice, auprès des pouvoirs publics sont très appréciées. Nous sommes considérés comme très structurés et professionnels.
- ✓ L'AD59a est souvent précurseur en matière de projets. Nous constatons être souvent en phase avec l'AN pour bon nombre d'entre eux (exemple : développement durable).
- ✓ La Directrice est aujourd'hui bien reconnue par les membres du Bureau dans la fonction qu'elle occupe. C'est d'autant plus important qu'elle a la charge, en toute autonomie, de la rédaction de nombreux dossiers pour des demandes de projets, subventions, dons financiers, ... Certains membres collaborent très étroitement avec elle.

■ POINTS D'AMÉLIORATION

Patrick BANNEUX : nous découvrons un nouveau bénévolat. Le paysage est en train de changer, nous sommes mis en concurrence; dans un contexte de réduction des budgets (communes, département, région), nous devons être curieux, nous informer, apprendre, et avoir une vision globale au risque de ne pas comprendre ce qu'il se passe (voir les notes diffusées aux administrateurs). Nous devons nous ouvrir plus sur l'extérieur et nous informer sur ce qu'il se passe dans les autres associations (cf. notes adressées aux membres du CA).

Alain CARELS : une note ne suffit pas si elle n'est pas accompagnée d'explications et d'échanges.

Zohra ZAROURI avait présenté aux administrateurs, il y a quelques années, un document rédigé avec l'aide de **Luc DE BACKER** pour expliquer ce qu'il se passait à ce moment-là, ce qu'il allait se passer à court terme, et les résultats prévisibles quelques années plus tard ; le but étant de se préparer aux changements que nous constatons aujourd'hui. Malheureusement, cette note n'avait pas été suivie d'effet, personne ne la considérant justifiée (« L'AN ne fonctionne pas ainsi »).

- ✓ Etat des locaux des centres d'activités qui dépendent hélas du bon vouloir des Mairies. Réaliser une cartographie (surface, topographie, sécurité, qualité de l'accueil qui en découle, possibilité de mener des actions d'aide à la personne, ...) => **Action : H. LAMBERT et G. GRARD.**

Zohra ZAROURI : nous devons être force de proposition vis-à-vis des Mairies. Au lieu de leur réclamer des subventions uniquement financières, pourquoi ne pas envisager de louer des locaux via des bailleurs sociaux et de demander aux villes de régler cette location ? Cela pourrait entrer dans le cadre d'une politique globale de lutte contre la pauvreté que les villes n'assument pas en rejetant la mission sur l'Etat. Dans le cadre de cette démarche, communiquer les éléments de calcul et de langage à **Michel CHARPENET** pour la négociation.

- ✓ Binômes salarié/bénévole : il faut faire taire ce principe qui veut que Les Restos du Cœur est une association de bénévoles. Il est indispensable de créer ces binômes, particulièrement dans l'entrepôt ; cela fait partie de la mission du responsable de l'insertion (**B. DELOBEL**) dont le rôle est plus politique qu'opérationnel.

Apprendre aux CIP à acquérir une orientation sociale et économique par rapport à une logique de territoire : emplois disponibles, entreprises recruteuses, participation à des forums emplois, ... relève de la responsabilité opérationnelle des ressources humaines (**Z. ZAROURI**).

- ✓ Insertion : les CDDI sont plus dans la production qu'en formation.
- ✓ Solitude de certains bénévoles du siège : peu d'échanges hors travail ; non intégration à la prise de décision ; non affirmation du rôle de certains responsables bénévoles.
- ✓ Manque de bénévoles : formateurs, responsable entrepôt, responsable hygiène, ...
- ✓ Les responsables du siège devraient se former à l'animation de groupe.
- ✓ Il existe une dichotomie entre la vie du siège et celle des centres ainsi qu'au sein du siège entre les Bureau/CA et les services qui n'y sont pas représentés. Les bénévoles des centres et des services « non représentés » ne sont pas assez associés à nos réflexions : nous devons les faire plus participer.
- ✓ Les responsables du siège ne vont quasiment jamais sur le terrain ; ils devraient aller visiter les centres.
- ✓ Déficit de communication quant à la transmission des messages, des informations en interne : il faut organiser plus de réunions transversales.
- ✓ Déficit de communication vers l'extérieur : les mairies, le grand public, ... Nos actions d'aide à la personne ne sont pas connues hormis celle de la distribution alimentaire. Il n'existe pas de document de présentation.

- ✓ Manque de militantisme au sein de notre structure par rapport à d'autres associations. Nous sommes dans une association caritative mais cet engagement n'est pas formellement affirmé.
- ✓ Cumul des fonctions/missions : cela nuit à l'action. Nous devons proposer aux bénévoles de l'association les missions à pourvoir.
- ✓ Il manque un tableau de bord de pilotage : 10 indicateurs à suivre particulièrement (KPI). Exemple : le Service Appros délivre 20 CERFA par semaine. Le Bureau doit en connaître le détail (qui, quoi, où, comment, ...).
- ✓ Inadéquation, parfois, entre l'organisation et le terrain. Exemple du Service Prospection qui dépend des Appros mais qui est piloté par **Bernard DESCAMPS**.
Dons : nous ne pouvons définitivement pas tout accepter au seul principe que nous risquons de perdre le donateur si nous refusons des dons.
Economat : les centres d'activités sont mal à l'aise vis-à-vis de ce service ; « nous ne sommes pas des poubelles » (livraison récente de combinaisons de ski dont personne ne sait quoi faire) ; « nous apprécions de recevoir des éléments de vestiaires mais pas de n'importe quel type » : un tri doit être fait en amont pour donner à d'autres associations ce qui n'est pas utile pour distribution dans les centres Restos du Cœur Par ailleurs, les livraisons de l'Economat ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes accueillies dans les centres : c'est le même quota pour tous. Une mise au point s'impose => **Action : P. BANNEUX**.
- ✓ Les centres équipés de moyens techniques sont sous-employés : les utiliser pour les formations.
- ✓ Jours et horaires des centres d'activités : à élargir. Exemple : ouverture le samedi pour permettre, non seulement aux bénévoles en activité d'apporter leur aide, mais aussi aux personnes accueillies qui travaillent d'être aidées ce jour-là.
- ✓ Les bénévoles ne doivent pas formuler leurs demandes directement aux encadrants techniques : elles doivent être adressées à la Directrice qui fait le lien avec le responsable bénévole et l'encadrant technique de l'ACI concernée. Les bénévoles ne sont pas les supérieurs hiérarchiques des salariés : la hiérarchie officielle est assumée par le Responsable Départemental, la hiérarchie opérationnelle par la Directrice.
- ✓ La Directrice n'est pas assez ou mal sollicitée par certains bénévoles.

■ DECISIONS

- ✓ Conventions avec les magasins (ramasse, ...) : organiser, hiérarchiser, contrôler ces conventions qui donnent ensuite lieu à l'émission de CERFA. Proposer cette gestion à **Michèle GARBE** qui souhaite intégrer le Service Appros => **Action : H. LAMBERT et A. CARELS**.
- ✓ Organiser une rencontre avec le Maire de Douai, Frédéric CHEREAU => **Action : P. BANNEUX**.
- ✓ Formation « inscripteurs-orienteurs » : y inclure un volet « aide à l'accès aux droits » => **Action : M. CATRISSE**.

- ✓ Demander aux centres de détacher certains de leurs bénévoles de l'aide alimentaire afin de les affecter à l'aide à la personne => **Action : H. LAMBERT.**
- ✓ Envoyer un courrier de remerciement à Avril Beauté => **Action : P. BANNEUX.**
- ✓ Utiliser la subvention donnée par la Ville de Tourcoing pour acheter les « soins bébés » de la Société Avril Beauté => **Action : H. LAMBERT.**
- ✓ Contacter Alain MAHIEU pour des suggestions en matière de Com interne et externe => **Action : P. BANNEUX et Z. ZAROURI.**
- ✓ TF1 souhaite réaliser un reportage au centre de La Bassée pour le lancement de la 40^e campagne (valorisation d'activités comme la chorale, ...). Le Bureau mandate **Colette HAYART et Josette BAUDOT**, membres du CA, pour ce faire => **Action : H. LAMBERT** les informe de cette délégation et se charge d'aviser Frédéric CAUDERLIER, Maire de La Bassée.
- ✓ Créer un tableau de bord du Pôle Bénévolat et le communiquer chaque mois aux membres du Bureau => **Action : Pôle Bénévolat via H. LAMBERT.**
- ✓ Construire un projet « intervention de bénévoles dans l'entrepôt » => **Action : B. DESCAMPS.**
- ✓ La réunion de lancement de la campagne d'hiver se tiendra le 7 novembre 2024 à 13h30.

■ NOMINATIONS

- ✓ S'il accepte la mission (réponse fin juillet), **Jean-Marie BOUCHER** sera nommé « Responsable Entrepôt ».
- ✓ **Béatrice DELOBEL** accepte d'assurer l'intérim de la mission « Référent Hygiène » en attendant le recrutement d'une personne affectée « définitivement ». Il est suggéré de trouver un relais par territoire => **Action : B. DELOBEL et H. LAMBERT.**

■ EMBAUCHES

Soufiane HAMACHE (30 ans) intégrera prochainement l'AD comme « Coordinateur Insertion », en alternance, dans le cadre de sa 2^e année de formation CARFERUIS (Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale – 2 jours/mois). Il a 8 ans d'expérience professionnelle, déjà eu des postes à responsabilités, connaît l'insertion et s'est renseigné avant son entretien sur les activités de l'AD59a. Il devra être formé sur les dossiers de demandes de subventions par **Zohra ZAROURI** qui pourra ainsi lui passer le relais.

Le réseau emploi de l'AN est informé.

■ DONS FINANCIERS / SUBVENTIONS – RECUS OU A RECEVOIR

- ✓ La marche des salariés du Conseil Régional a rapporté 10 k€.
- ✓ Opération « Kiabi Life » : 10 k€ sont espérés.
- ✓ La DR a reçu un accord de financement de la région de 70 k€ à répartir sur les différentes AD.
- ✓ 15 k€ de la Préfecture (suite au vandalisme) à recevoir.
- ✓ Chambres froides : 90 k€ de fonds privés (reçus) + 50 k€ de la Fondation Amber (à recevoir) + 206 k€ de l'AN (à recevoir). 95 k€ ont été demandé à la Préfecture, 150 k€ au Conseil Régional et 24 k€ au Département : une réunion de concertation entre ces 3 institutions doit prochainement se tenir. **Zohra ZAROURI** considère ce projet comme un défi et met tout en œuvre pour le régler.
- ✓ FSE : compte-tenu du nombre d'associations concernées, il nous a été versé 94 k€ au lieu des 150 k€ demandés ; cela couvre une partie des salaires des encadrants techniques, des CIP, de la secrétaire et de l'aide-comptable. Cette somme devrait être réduite à 84 k€ au titre de l'année 2024.

■ REVUE DE L'ORGANIGRAMME

Voir annexe 1.

FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président propose que la prochaine réunion du Bureau soit fixée au 8 juillet 2024 à **9 heures 30** au Siège de l'AD.

Le Bureau prend note des date et heure de cette prochaine réunion du Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.


Le président de séance


Le secrétaire de séance

Annexes :

1. Organigramme de l'AD59a
2. Feuille de présence

ANNEXE 1 - ORGANIGRAMME

Département Régional 5911 - Région SEVAGUE
Financé par l'Association Des - Bruno JURY

Organigramme de l'Association Départementale 59A des Restos du Cœur

RESPONSABLE DEPARTEMENTAL
Patrick BANNEUX

Responsables Départementaux Adjoints
Bernard DESCAMPS
Guy GRARD
Hortense LAMBERT

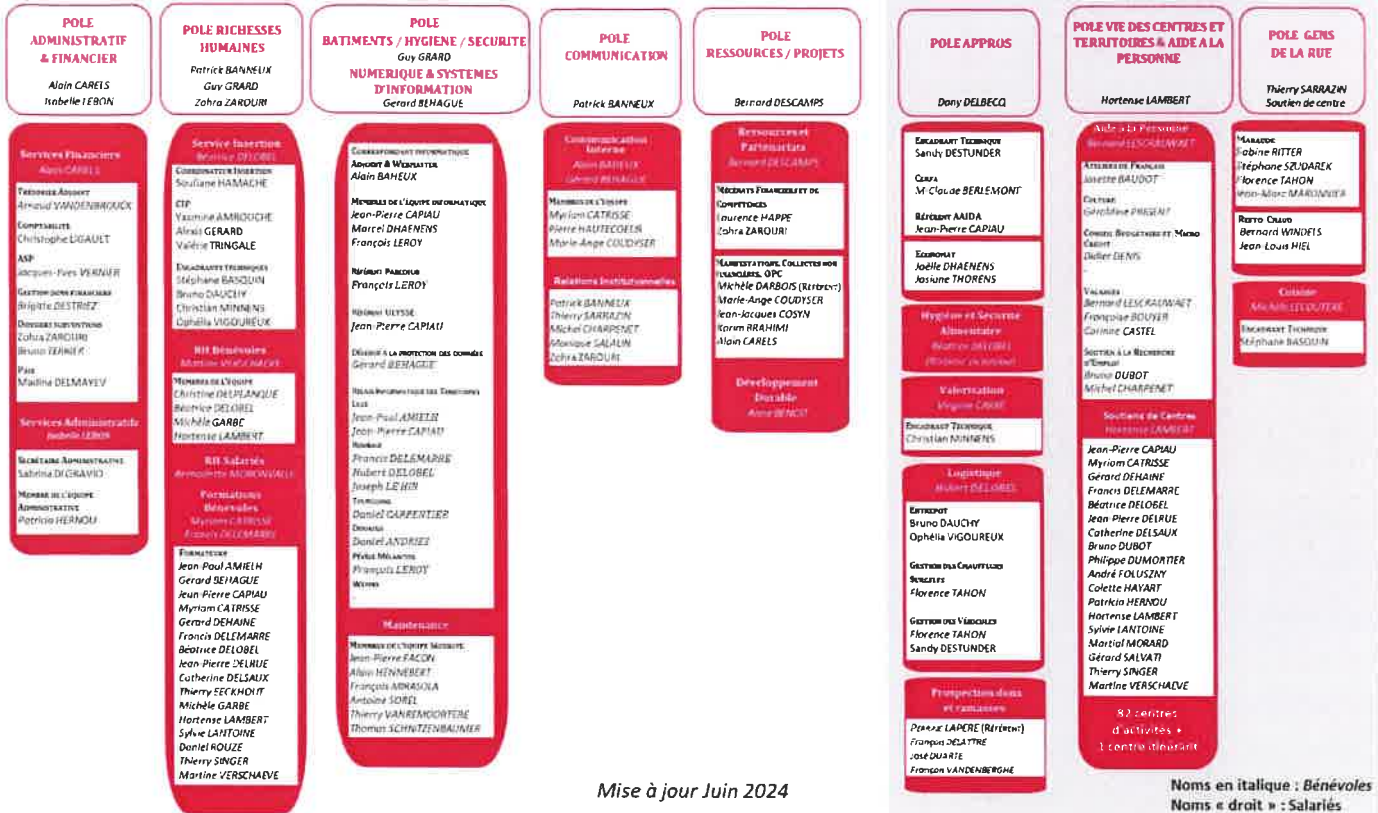
DIRECTRICE - Zohra ZAROURI

SECRETAIRE DEPARTEMENTALE - Isabelle LEBON

Basé du Projet Associatif Départemental (PAD) - Bernard DESCAMPS

TRESORIER - Alain CARELS

AIDE GLOBALE A LA PERSONNE







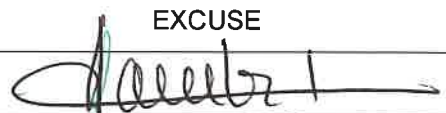


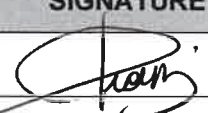
Mise à jour Juin 2024

Noms en italique : Bénévoles
Noms « droit » : Salariés

REUNION DU BUREAU EN DATE DU 24 JUIN 2024

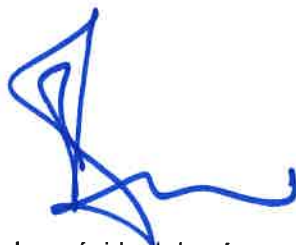
FEUILLE DE PRESENCE

MEMBRES	SIGNATURE
Patrick BANNEUX, Président	
Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale	
Alain CARELS	
Myriam CATRISSE	
Dany DELBECQ	EXCUSEE
Béatrice DELOBEL	
Bernard DESCAMPS	
Guy GRARD	EXCUSE
Hortense LAMBERT	

INVITES	SIGNATURE
Zohra ZAROURI, Invitée permanente	
Bruno JOLY, Chargé de mission	EXCUSE

La présente feuille de séance est arrêtée à 7 membres du Bureau sur les 9 membres composant le Bureau.

Il est constaté que le quorum est atteint.



Le président de séance



Le secrétaire de séance

NOTE

Date : 20 juin 2024

Objet : Séminaire du 24 juin 2024

De : Patrick BANNEUX

A : membres du Bureau

Cette journée de séminaire pourrait être consacrée à apprécier et à évaluer cette année de travail collectif, vérifier et optimiser notre action et notre organisation, assurer une lecture transversale des nombreux objectifs, poursuivre et prioriser ceux qui se présentent à nous, à la veille de notre assemblée générale.

Au-delà des impressions d'ensemble, nous essaierons de balayer les différents périmètres, à partir de l'organigramme, en nous efforçant de donner une sorte de feuilles de route à chaque domaine de responsabilité.

Certes, les actions sont conformes et en cohérence avec notre projet et la charte. Elles semblent aussi pertinentes face aux attentes des personnes accompagnées mais, souvent, la méthode employée, les pratiques de rendu compte, présentent des améliorations à apporter.

Il s'agira :

- ✓ d'optimiser le pilotage ;
- ✓ de produire quelques indicateurs ;
- ✓ de renforcer, peut-être, certaines procédures ;
- ✓ d'être en adéquation avec les responsabilités de chacun, le besoin des centres, les instances de notre association et les attentes de nos financeurs.

Sur chaque périmètre, nous aurons donc à nous interroger sur les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires.

Le but est bien de décloisonner, de s'écouter, de mieux manager collectivement, de faire partager une culture de l'innovation et du changement, du développement durable, à toute notre association. Mon souhait est aussi que la dimension relationnelle que le Bureau partage puisse être vécue au sein des autres espaces et que la confiance, l'amélioration continue, le souci des personnes accompagnées soit largement partagé.

En balayant l'organigramme, chacun pourra donc s'exprimer sur les points forts et les difficultés rencontrées.

Merci d'avance.

